



Camp de RELÂCHE

Où ? —> Camp Tamaracouta, Mille-Isles

Quand ? —> Du 29 février au 4 mars 2016

Qui ? —> Garçons et filles de 7 à 13 ans.

Quoi ? —> Programme entièrement animé qui s'adresse à tous les jeunes. Activités pratiques, une chance d'**apprendre de nouvelles compétences !!**
Installations chauffées, service de cafétéria et d'animateurs dynamiques qui rendront cette **expérience inoubliable !**

Coûts ? —> **Camp résidentiel**
305 \$ pour les membres
390 \$ pour les non-membres

Camp de Jour
Membres 150 \$, diners inclus
Non-membres 175 \$, diners inclus

Les places sont limitées, téléphonez maintenant
Date limite d'inscription : 26 février 2016

Activités

- Abris d'hiver
 - Amitié
 - Bricolages
 - Cuisine en plein air
 - Films
 - Jeux en plein air
 - PLAISIR
 - Randonnée
 - Raquette
 - Techniques de survie
- Et beaucoup plus...



Cet été, inscrivez-vous pour 6 semaines au **CAMP DE JOUR**, payez avant le **premier juin 2016** et recevez la **7^e semaine GRATUITE !!**

Comment s'inscrire ?

Par téléphone : 450 438-4096

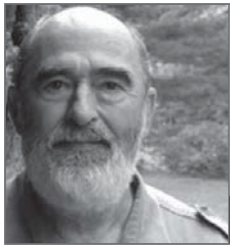
Par fax : 450 438-4304

Par courriel :

reservations@tamaracouta.com



Réserve Scoute Tamaracouta



MOT du MAIRE

Édition février 2016

Budget 2016

L'exercice de la prévision budgétaire 2016 avait pour objectif d'équilibrer le budget de la Municipalité sans dépasser le taux d'inflation annuel de référence qui est de 1,2 % pour la région lors de l'adoption du budget de la MRC, et ce, tant pour le taux de la taxe foncière que pour l'augmentation de votre compte de taxes.

L'objectif visé a été atteint partiellement. Le taux de 0,5318 % de la taxe foncière se situe sous le taux d'inflation. La taxe sur l'environnement n'a pas été augmentée, elle demeure à 20 \$. La taxe pour la collecte et le transport des ordures et des matières résiduelles passe de 206 \$ à 218 \$, selon les termes du contrat qui nous lie à RCI. De sorte que le compte de taxes subit une augmentation moyenne de 2,3 %. Ce résultat a été atteint en injectant à nos revenus 100 000 \$, pour 2016, pris du surplus accumulé par les années antérieures. Nous prévoyons terminer 2015 avec un léger surplus.

Était-il possible d'atteindre la totalité de nos objectifs sans faire face à nos obligations? Poser la question, c'est y répondre!

Le pacte fiscal transitoire a imposé des restrictions de 300 millions en 2014, dans le secteur municipal et a affecté la situation financière des MRC et de toutes les municipalités du Québec.

L'impact pour notre MRC avec les compétences dévolues à titre de gouvernement de proximité se reflète par une augmentation du budget de près de 4,4 %, sans compter l'ajout de ressources nécessaires pour répondre en partie à nos besoins pour une augmentation globale de 4,78 %. Ce budget augmenté de la MRC se partage entre les neuf (9) municipalités membres de la MRC d'Argenteuil.

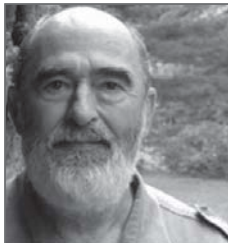
Le budget d'austérité du gouvernement du Québec ou comme il aime le dire, de rigueur budgétaire, a un impact sur chacun d'entre nous. Le gouvernement vise à atteindre le déficit zéro et à réduire nos impôts avant la fin de son mandat. S'il réussit à réaliser sa promesse, elle se fera à même nos avoirs. Au net, chacun paye et payera de manières indirectes la réduction de l'impôt sur le revenu par des augmentations d'impôts fonciers municipaux et scolaires, et des hausses de tarifs : électricité, taxes à la consommation, etc., sans augmentation des services existants. Dans certains cas, les compétences ont été transférées ailleurs, dont aux municipalités.

À titre d'exemple, en avril 2015, la responsabilité de la qualité de l'eau et sa captation est devenue, par un amendement législatif, de compétence exclusive des municipalités. C'est dire que tous les puits de surface, les puits artésiens, l'eau puisée à même les lacs ou les cours d'eau et la manière de le faire doivent répondre, sous inspection municipale, aux normes imposées par le gouvernement.

Du même souffle, on apprend en 2015 que le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques n'a plus le personnel compétent en nombre suffisant pour répondre aux municipalités qui requièrent des inspections qui relèvent de ce ministère.

Les professionnels du ministère de la Sécurité publique n'ont plus les budgets leur permettant de se déplacer et de soutenir le conseil des maires de la MRC qui a la responsabilité d'adopter un schéma de couverture de risque d'incendie applicable sur l'ensemble du territoire de la MRC. Le schéma en plus d'imposer des normes à chacune des municipalités a un impact sur la responsabilité civile de chacune. Il faut donc trouver les ressources-conseils afin d'adopter un tel schéma dans la poursuite de la sécurité des personnes et des biens tout en respectant les différences entre les niveaux de risque dans chacune des neuf (9) municipalités en considérant les différents services d'incendie existant.

Voilà quelques exemples qui expliquent le résultat de l'augmentation de votre compte de taxes malgré l'augmentation de revenus.



MOT du MAIRE

Édition février 2016

Budget 2016

La Fédération québécoise des municipalités (FMQ), l'Union des municipalités du Québec (UMQ), Montréal et Québec ont renégocié avec le gouvernement un nouveau pacte fiscal pour une durée de quatre (4) ans. La compression imposée en 2014 pour le secteur municipal est reportée pour les deux (2) prochaines années.

L'administration municipale et le conseil ont mis tous leurs efforts afin de respecter votre capacité de payer tout en répondant à nos obligations.

La réorganisation de notre service des travaux publics tout en nous assurant une qualité supérieure des travaux de réfection et d'entretien de nos chemins nous permet de réduire la masse salariale qui est allouée à ce service.

La recherche et l'obtention de subvention pour ces travaux d'infrastructure augmentent la valeur collective de nos infrastructures municipales de 23 %. De plus, elle génère des économies personnelles, car le fait de circuler sur des chemins en meilleur état est un avantage non négligeable.

Les démarches incessantes faites auprès du gouvernement nous ont permis d'obtenir une subvention équivalente à 65 % des coûts pour la construction et la mise aux normes de notre caserne de pompiers attenante au garage municipal soit un montant estimé à 527 865 \$. Ce travail soutenu nous a permis d'obtenir de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail le retrait des poursuites pénales devant la cour ainsi que de celles pendantes, ce qui représente des économies de dizaines de milliers de dollars pour la Municipalité.

Au total, pour l'immobilisation, chemins et bâtiments, la Municipalité investira 1 160 685 \$ en 2016, dont au moins 820 000 \$ proviendront de subventions de différentes sources.

Le conseil n'a jamais laissé tomber ses objectifs, dont celui d'offrir à l'ensemble de ses citoyens un service équitable. En 2016, les propriétaires du secteur est (les lacs Robert, Massie et Paul) de la Municipalité pourront informer leur assureur qu'ils bénéficieront d'un service de proximité, car tous seront à moins de 8 km d'une caserne de pompiers. La Municipalité louera une partie de la caserne de Saint-Jérôme située dans le secteur de Bellefeuille.

Le conseil saisit toutes les occasions qui se présentent pour les analyser dans le but d'améliorer notre mieux-être collectif.

Je tiens à remercier tous les employés de la Municipalité qui contribuent au quotidien à travailler au mieux-être collectif et plus particulièrement à madame Sarah Channell pour son implication et l'effort mis afin de se rapprocher au maximum de l'objectif du conseil dans l'exercice budgétaire tout en s'assurant de répondre à vos besoins et de respecter nos obligations.

Michel Boyer, maire



INFORMATION BUDGÉTAIRE

Édition février 2016

BUDGET 2016	REVENU	
	BUDGET	
	2015	2016
Taxe foncière	1 903 678 \$	1 946 488 \$
Taxes sur une autre base	291 620 \$	297 838 \$
Autres revenus	658 289 \$	651 874 \$
TOTAL	2 853 587 \$	2 896 200 \$

DÉPENSES PAR FONCTION	BUDGET	
	2015	2016
	Administration	599 398 \$
Sécurité publique	531 415 \$	540 368 \$
Transport	1 003 760 \$	1 078 157 \$
Hygiène du milieu	544 047 \$	475 377 \$
Urbanisme et développement	218 710 \$	228 484 \$
Loisirs et culture	156 367 \$	119 740 \$
Financement	121 332 \$	146 450 \$
Amortissement	(246 955) \$	(270 636) \$
Affectations	(74 486) \$	(44 215) \$
TOTAL	2 853 587 \$	2 896 200 \$

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	BUDGET	
	2015	2016
	Investissements	735 960 \$
Financement des investissements	(221 500) \$	(284 235) \$
Revenus d'investissements (subvention)	(484 248) \$	(820 665) \$
Affectations des activités de fonctionnement	(30 212) \$	(55 785) \$
Excédent (déficit) des activités d'investissements	- \$	- \$

BUDGET TRIENNAL	TOTAL 2016-2017-2018			
IMMOBILISATIONS	Dépenses	Subvention - Surplus	Financement	TAXE FONCIÈRE
ADMINISTRATION				
Parc informatique	13 500 \$	- \$	- \$	13 500 \$
Hôtel de ville	- \$	- \$	- \$	- \$
TOTAL	13 500 \$	- \$	- \$	13 500 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE				
Construction caserne				
(2015 - caserne 1) (2018 - caserne 2)	1 312 100 \$	777 865 \$	534 235 \$	- \$
Bornes sèches	16 000 \$	- \$	- \$	16 000 \$
Machinerie - Véhicule	27 920 \$	- \$	- \$	27 920 \$
Appareils respiratoires	30 000 \$	- \$	- \$	30 000 \$
Construction caserne	- \$	- \$	- \$	- \$
TOTAL	1 386 020 \$	777 865 \$	534 235 \$	73 920 \$
TRANSPORT				
Réfection majeure de différents chemins	672 500 \$	610 774 \$	- \$	61 726 \$
Machinerie - Véhicule	- \$	- \$	- \$	- \$
TOTAL	672 500 \$	610 774 \$	- \$	61 726 \$
HYGIÈNE DU MILIEU				
TOTAL	- \$	- \$	- \$	- \$
LOISIR & CULTURE				
Maple Grove - Bibliothèque	512 000 \$	259 600 \$	250 000 \$	2 400 \$
Sentiers forestiers récréatifs				
Parc Hammond-Rodgers	- \$	- \$	- \$	- \$
TOTAL	512 000 \$	259 600 \$	250 000 \$	2 400 \$
GRAND TOTAL	2 584 020 \$	1 648 239 \$	784 235 \$	151 546 \$

TAXATION 2016												
	Taux	2015			Taux	2016			Augmentation en \$	Augmentation totale en pourcentage	Augmentation au niveau de la taxe foncière seulement	
		Environnement	Ordures & recyclage	Total		Environnement	Ordures & recyclage	Total				
Taxes foncières générales	0,5363 \$				0,5318 \$							
Sécurité publique	0,0918 \$				0,0828 \$							
QP MRC & évaluation	0,0818 \$				0,1098 \$							
TOTAL DU TAUX	0,7099 \$				0,7244 \$							
Évaluation municipale												
80 000	568 \$	20 \$	206 \$	794 \$	580 \$	20 \$	218 \$	817 \$	23 \$	2,9%	2,0%	
100 000	710 \$	20 \$	206 \$	936 \$	724 \$	20 \$	218 \$	962 \$	26 \$	2,8%	2,0%	
124 700	885 \$	20 \$	206 \$	1 112 \$	903 \$	20 \$	218 \$	1 141 \$	29 \$	2,6%	2,0%	
150 000	1 065 \$	20 \$	206 \$	1 291 \$	1 087 \$	20 \$	218 \$	1 324 \$	33 \$	2,6%	2,0%	
200 000	1 420 \$	20 \$	206 \$	1 646 \$	1 449 \$	20 \$	218 \$	1 687 \$	40 \$	2,5%	2,0%	
250 000	1 775 \$	20 \$	206 \$	2 001 \$	1 811 \$	20 \$	218 \$	2 049 \$	48 \$	2,4%	2,0%	
300 000	2 130 \$	20 \$	206 \$	2 356 \$	2 173 \$	20 \$	218 \$	2 411 \$	55 \$	2,3%	2,0%	
350 000	2 485 \$	20 \$	206 \$	2 711 \$	2 535 \$	20 \$	218 \$	2 773 \$	62 \$	2,3%	2,0%	
371 200	2 635 \$	20 \$	206 \$	2 862 \$	2 689 \$	20 \$	218 \$	2 927 \$	65 \$	2,3%	2,0%	
400 000	2 840 \$	20 \$	206 \$	3 066 \$	2 898 \$	20 \$	218 \$	3 135 \$	69 \$	2,3%	2,0%	
450 000	3 195 \$	20 \$	206 \$	3 421 \$	3 260 \$	20 \$	218 \$	3 498 \$	77 \$	2,2%	2,0%	
500 000	3 550 \$	20 \$	206 \$	3 776 \$	3 622 \$	20 \$	218 \$	3 860 \$	84 \$	2,2%	2,0%	
550 000	3 904 \$	20 \$	206 \$	4 131 \$	3 984 \$	20 \$	218 \$	4 222 \$	91 \$	2,2%	2,0%	
600 000	4 259 \$	20 \$	206 \$	4 486 \$	4 346 \$	20 \$	218 \$	4 584 \$	98 \$	2,2%	2,0%	
650 000	4 614 \$	20 \$	206 \$	4 841 \$	4 709 \$	20 \$	218 \$	4 946 \$	106 \$	2,2%	2,0%	
700 000	4 969 \$	20 \$	206 \$	5 196 \$	5 071 \$	20 \$	218 \$	5 309 \$	113 \$	2,2%	2,0%	
750 000	5 324 \$	20 \$	206 \$	5 551 \$	5 433 \$	20 \$	218 \$	5 671 \$	120 \$	2,2%	2,0%	
800 000	5 679 \$	20 \$	206 \$	5 906 \$	5 795 \$	20 \$	218 \$	6 033 \$	127 \$	2,2%	2,0%	
850 000	6 034 \$	20 \$	206 \$	6 261 \$	6 157 \$	20 \$	218 \$	6 395 \$	135 \$	2,2%	2,0%	
900 000	6 389 \$	20 \$	206 \$	6 615 \$	6 520 \$	20 \$	218 \$	6 757 \$	142 \$	2,1%	2,0%	
950 000	6 744 \$	20 \$	206 \$	6 970 \$	6 882 \$	20 \$	218 \$	7 120 \$	149 \$	2,1%	2,0%	
1 000 000	7 099 \$	20 \$	206 \$	7 325 \$	7 244 \$	20 \$	218 \$	7 482 \$	156 \$	2,1%	2,0%	



INFORMATION BUDGÉTAIRE

Édition février 2016

PAIEMENT DES TAXES 2016

Les contribuables de Mille-Isles peuvent payer leurs taxes municipales par guichet automatique, par service bancaire téléphonique ou électronique ainsi que par chèque postdaté, Interac, Visa et au comptoir du bureau municipal. Notez qu'un formulaire d'autorisation d'utilisation de carte de crédit doit être rempli. Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet ou pour obtenir le formulaire, consultez notre site Web sous l'onglet Service/Administration.

Les services offerts peuvent varier selon l'institution financière. Utilisez le numéro de matricule comme numéro de compte en prenant soin d'inclure tous les zéros. Suivez les instructions de votre institution financière pour savoir si vous devez inclure ou non les tirets.

- **Premier versement :** 22 mars 2016
- **Deuxième versement :** 22 juin 2016
- **Troisième versement :** 22 septembre 2016

Notez que des frais de 5 \$ sont exigés pour chaque avis de rappel.

Paiement par Internet

Une fois vos données entrées nous vous recommandons de vérifier à nouveau si votre matricule est identique à celui inscrit sur votre compte de taxes, car il est de votre responsabilité de vous assurer que votre paiement nous parvienne correctement.



TRAVAUX PUBLICS

Pour toutes problématiques concernant le Service des travaux publics, vous pouvez en tout temps laisser un message au 1 855 599-2486.

CAMPAGNE DE RECRUTEMENT DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Si vous avez déjà songé à devenir pompier, nous vous invitons à une soirée d'information qui aura lieu le 16 mars 2016 à compter de 19 h à la caserne située au 12, chemin Black. Il n'est pas nécessaire de confirmer votre présence.

Il est aussi possible de soumettre votre candidature par Internet dans la section « sécurité publique » du site de la Municipalité au www.mille-isles.ca.



**Retour à l'heure
avancée (été)**



**dimanche
13 mars**



INFORMATION

URGENCE : 911

Vos élus municipaux



Michel Boyer, maire
mboyer@mille-isles.ca
Poste 2621



André Durocher, siège no 1
Voirie et infrastructures
adurocher@mille-isles.ca
Poste 2625



Howard Sauvé, siège no 2
Urbanisme et Environnement,
Comité consultatif d'urbanisme
hsauve@mille-isles.ca
Poste 2626



Fred Beaudoin, siège no 3
Maire suppléant
Sécurité civile et publique
fbeaudoin@mille-isles.ca
Poste 2623



Dawn Charles, siège no 4
Communications avec les citoyens
dcharles@mille-isles.ca
Poste 2627



David Hudson, siège no 5
Bâtiments municipaux
dhudson@mille-isles.ca
Poste 2624



Brenda Dawson, siège no 6
Loisirs et culture, Tricentris
bdawson@mille-isles.ca
Poste 2622

Services municipaux 450 438-2958

- **Sarah Channell**
Directrice générale
schannell@mille-isles.ca
- **Andrée-Ann LaRocque**
Directrice du Service d'urbanisme et environnement
Poste 2602
alarocque@mille-isles.ca
- **Marc Auclair**
Contremaître voirie municipale et travaux publics
mauclair@mille-isles.ca
- **Alain Charbonneau**
Directeur Service incendie
acharbonneau@mille-isles.ca
- **Josée Hébert**
Greffière et secrétaire-trésorière adjointe
Poste 2610
jhebert@mille-isles.ca
- **David Roy**
Inspecteur en urbanisme et en environnement
Poste 2607
droy@mille-isles.ca
- **Sonia Legault**
Commis à la comptabilité
Poste 2601
comptabilite@mille-isles.ca
- **Nathalie Bouchard**
Responsable de l'environnement et des loisirs municipaux
Poste 2608
nbouchard@mille-isles.ca
- **Chrystine Slight**
Technicienne administrative
Poste 2600
cslight@mille-isles.ca



PATROUILLE CANINE A. ROY
1-800-950-4280
patrouillecanine@hotmail.com

Horaire du bureau municipal

7 h 45 à 16 h 30 • 5 jours semaine • Sans interruption

Lors des jours fériés suivants, les services municipaux sont interrompus :

- Jour de l'an
- 2 janvier
- Vendredi Saint
- Lundi de Pâques
- Journée nationale des patriotes
- Fête nationale du Québec
- Fête du Canada (lundi)
- Fête du travail
- Action de Grâces
- 24 décembre
- Noël
- 26 décembre
- 31 décembre

Calendrier des séances ordinaires du conseil 2016

- 13 janvier
- 3 février
- 2 mars
- 6 avril
- 4 mai
- 1 juin
- 6 juillet
- 3 août
- 7 septembre
- 5 octobre
- 2 novembre
- 7 décembre

LISTE D'ENVOI DE MESSAGES D'INTÉRÊT PUBLIC DE LA MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES – COMMENT S'INSCRIRE?

Vous désirez faire partie de la liste d'envoi de messages d'intérêt public en provenance de la Municipalité de Mille-Isles?

Simple, inscrivez-vous en ligne en cliquant sur l'icône à droite de l'écran.



**INSCRIPTION
LISTE D'ENVOI**

Vous recevrez un message d'accueil pour confirmer que vous avez été ajouté à la liste d'envoi.